COMMUNE
D'ANHEE

Le 16 novembre 2021

A

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et au Décret du 15 juillet 2021, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le **lundi 29 novembre 2021 à 20h00' au Complexe Sportif, rue du Petit-Bois à Anhée**.
L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR :
Première – ~~deuxième~~ – ~~troisième~~ convocation.

En séance publique :
1° Approbation du procès-verbal de la séance précédente
2° Arrêtés de police : ratification
3° Budget 2022 de la Fabrique d'église de Denée : approbation
4° Intercommunale IMAJE – Assemblée générale ordinaire : décisions
5° Intercommunale Ores Assets – Assemblée générale ordinaire : décisions
6° Intercommunale AIEM – Assemblée générale ordinaire : décisions
7° Intercommunale Trans&Wall – Assemblée générale ordinaire : décisions
8° Intercommunale IMIO – Assemblée générale ordinaire : décisions
9° Intercommunale AIEG – Assemblée générale ordinaire : décisions
10° Intercommunale BEP – Assemblée générale ordinaire : décisions
11° Intercommunale BEP EXPANSION ECONOMIQUE – Assemblée générale ordinaire : décisions
12° Intercommunale BEP ENVIRONNEMENT – Assemblée générale ordinaire : décisions
13° Intercommunale IDEFIN – Assemblée générale ordinaire : décisions
14° Intercommunale INASEP – Assemblée générale ordinaire : décisions
15° Règlement-redevance des concessions de sépultures – exercices fiscaux 2022 à 2025
16° Achat de mobilier scolaire pour l'école d'Annevoie – marché public de fournitures : décisions
17° Ecoles communales-attribution du capital-périodes au niveau primaire pour l'année scolaire 2021/2022 : décisions
18° Parcelles boisées en zone d'habitat à Annevoie (Marly) : décision de principe
19° Plan HP-achat d'une parcelle à Annevoie (Bois Marly) : décision de principe
20° Mise à disposition d'une partie du domaine public communal à Bioul au profit de Bpost sa : décisions
21°Achat de fournitures pour les travaux de maintenance des bâtiments communaux - année 2022 : marché public de fournitures : décisions
22° Travaux de maintenance accessoires de voirie - année 2022 : marché public de fournitures : décisions
23° INASEP – convention de services relative à la caractérisation des terres évacuées dans le cadre des travaux d'égouttage communaux et d'assainissement : adhésion
24° Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité : modification de composition
A huis clos :
25° Personnel enseignant : mise en disponibilité par défaut d'emploi et réaffectation temporaire : décisions
26° Personnel enseignant : désignations temporaires : ratification.

Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation

ART.L1122-11. Le conseil s'assemble toutes les fois que l'exigent les affaires comprises dans ses attributions et au moins dix fois par an. Lorsqu'au cours d'une année, le conseil s'est réuni moins de dix fois, durant l'année suivante, le nombre de conseillers requis pour permettre la convocation du conseil est réduit au quart des membres du conseil communal.
ART.L1122-12. Le conseil est convoqué par le collège communal. Sur la demande d'un tiers des membres en fonction, le collège communal est tenu de le convoquer aux jour et heure indiqués.
ART.L1122-13§1er. Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait par écrit et à domicile, au moins sept jours francs avant celui de la réunion; elle contient l'ordre du jour. Ce délai sera toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article l1122-17, alinéa 3 ...
ART.L1122-15. Le Conseil est présidé par le Bourgmestre ou celui qui le remplace, sauf lorsqu'un président d'assemblée est désigné en vertu de l'article L1122-34, §3. Il ouvre et clôt la séance.

Par le Collège,

La Directrice générale,
Françoise Septon.

Le Bourgmestre,
Luc Piette.

ADMINISTRATION COMMUNALE D'ANHEE
NAMUR

CPAS DE LA COMMUNE D'ANHEE
COMMUNE D'ANHEE

Le 9 novembre 2021

Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

Nous avons l'honneur de vous inviter à assister à la réunion conjointe, annuelle et publique du Conseil Communal et du Conseil de l'Action Sociale qui aura lieu le **lundi 29 novembre 2021 à 19 h 30**, au Complexe Sportif d'Anhée, chemin Saint Stamp, 1.

ORDRE DU JOUR :

- présentation du rapport annuel sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la Commune et le Centre d'Action Sociale – économies d'échelle, tel qu'établi par le Comité de Concertation Commune/CPAS.

Les réunions conjointes du Conseil Communal et du Conseil de l'Action Sociale ne donnent lieu à aucun vote. Aucun quorum n'est requis.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller, nos salutations les plus distinguées.

Par le Collège,

La Directrice générale,	Le Bourgmestre,	Le Directeur général,	Le Président du CPAS,
F. SEPTON	L.PIETTE	M.DEJARDIN	P.RONDIAT

ADMINISTRATION COMMUNALE D'ANHEE
NAMUR